



Ordre du jour
RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE LA CSFY
Jeudi 22 septembre 2022 au CSSC Mercier

Une dérogation au préavis de 7 jours, pour l'annonce de la réunion extraordinaire, a été demandée.

1. Ouverture de l'assemblée

C'est avec reconnaissance et respect que nous tenons à souligner le fait que nous vivons et travaillons sur le territoire traditionnel de la Première nation Kwanlin Dün et du Conseil de Ta'an Kwäch'än.

- 1.1 Appel à l'ordre et recensement
- 1.2 Lecture et ajout(s) à l'ordre du jour
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Déclaration de conflit d'intérêts

2. Délégations – s. o.

3. Agenda automatique

- 3.1 Délégation au congrès annuel de la FNCSF
- 3.2 Modification aux calendriers scolaires 2022-2023

4. Informations/planification – s. o.

5. Huis clos

- 5.1 Admissions
- 5.2 Dawson
- 5.3 Plaques CSSC Mercier

6. Levée de l'assemblée